

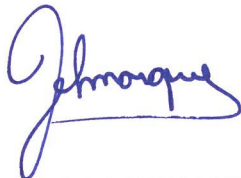
Walferdange, le 29 mai 2026

AVIS

Conformément à l'article 9.2 alinéa 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la société SARL SéQ a demandé l'autorisation relative à l'exploitation d'un parking couvert à Bereldange, 93, route de Luxembourg, pour le compte de la SA Thomas&Piron Luxembourg.

La demande et les plans sont déposés à l'inspection du public au secrétariat communal de Walferdange du 1^{er} juin au 15 juin 2026 inclus.

Le Secrétaire,



Patrick DELMARQUE

Le Bourgmestre,



François SAUBER